



Ministère de l'Égalité des chances - Programme des actions positives.

Par arrêté ministériel du 24 juillet 2017, l'agrément est accordé à la société anonyme Brink's Security Luxembourg S.A. ayant son siège social à L-1273 Luxembourg ; 8, rue de Bitbourg, pour la mise en œuvre de son projet d'actions positives.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/29-2017.





Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2017, un agrément conditionné est accordé à Madame Florbela Maria PIMENTA LOPES BENTO DE MATOS, demeurant à L-3826 Schifflange, 4, im Mittelstendorf, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit », définie par le règlement grand-ducal du 17 août 2011 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires d'activités pour enfants, jeunes adultes et familles en détresse sous réserve de l'exécution par Madame Florbela Maria PIMENTA LOPES BENTO DE MATOS de la condition de se conformer à l'article 20 (point 2) du règlement grand-ducal ci-avant cité. L'agrément conditionné prend cours le 20 juillet 2017 et arrive à échéance le 31 décembre 2018.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/437-01/2017**.





Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier - complément n° 2.

Changements intervenus pendant la période du 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2017.

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2016 et publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg no 359 du 8 février 2017 :

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

BSI Europe S.A
122, rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.
Vertigo Building – Polaris, 2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2016 et publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg no 359 du 8 février 2017 :

La dénomination des établissements suivants :

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

TD Bank International S.A.

en

Internaxx Bank S.A.

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

Hauck & Aufhäuser Privatbankiers KGaA, Niederlassung Luxemburg

en

Hauck & Aufhäuser Privatbankiers AG, Niederlassung Luxemburg

L'adresse des établissements suivants :

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

ING Luxembourg
26, Place de la Gare
L-1616 Luxembourg
(l'adresse postale reste inchangée : L-2965 LUXEMBOURG)

Luxembourg, le 11 juillet 2017.





Office du Ducroire - Comité - Nomination.

Par décision du Gouvernement en Conseil du 7 juillet 2017 Monsieur Pierre FRISCH, attaché stagiaire au ministère des Finances, a été nommé membre du Comité de l'Office du Ducroire en remplacement de Monsieur Claude MAY dont il terminera le mandat.





Santé - Pharmacien.

Par arrêté ministériel du 10 juillet 2017, Madame Virginie KANIUT, née le 21 janvier 1991, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.





Santé - Pharmacien.

Par arrêté ministériel du 10 juillet 2017, Monsieur Xavier ELSKENS, né le 21 juin 1993, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

